

Licence professionnelle EPROS

Développer les capacités des acteurs au Sénégal et plus largement en Afrique de l'Ouest

Dossier de candidature

Année 2023-2024

Présentation générale de la formation

La licence professionnelle en éducation pour la santé et promotion de la santé (EPROS) est une formation diplômante menée en mode hybride et portée par l'École normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP) en partenariat avec l'Institut de Formation et de Recherche en Population, Développement et Santé de la Reproduction (IPDSR) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD), l'Institut Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) Clermont-Auvergne, la Chaire UNESCO et Centre collaborateur OMS ÉducationS & Santé et de nombreuses autres Institutions nationales et internationales.

Cette formation académique s'appuie sur les savoirs et expériences d'une vaste communauté de professionnels, acteurs locaux, nationaux et internationaux, responsables associatifs, citoyens engagés, enseignants et chercheurs.

La formation a pour but d'accompagner les étudiants dans le développement d'une véritable démarche de prévention, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé, pour lutter contre les inégalités sociales et de santé, et donner à chaque individu les moyens d'améliorer ses connaissances en matière de santé et sa capacité de faire des choix autonomes et responsables et d'agir pour lui-même, sa famille et sa communauté.

Cette démarche s'inscrit dans une perspective de promotion de la santé, basée sur un travail autour des facteurs de protection et des déterminants sociaux de la santé. Elle vise à permettre que chaque territoire dispose de professionnels compétents en matière de prévention, d'éducation pour la santé et de promotion de la santé.

Objectifs:

Cette formation poursuit plusieurs objectifs :

- Développer les capacités des professionnels de la santé, de l'éducation et du développement social en milieu formel et non formel dans les domaines de la prévention, de l'éducation à la santé et de la promotion de la santé, en ancrant ce dispositif dans les besoins locaux, en particulier en milieu rural ;

- Inscrire les démarches de prévention et d'éducation à la santé au sein des pratiques des professionnels œuvrant au quotidien auprès des populations dès l'enfance, et tout au long de leur vie ;
- Permettre aux acteurs de contribuer à la conception et au développement d'actions pour la santé de tous.

A quel public s'adresse la licence ?

- Personnels chargés de l'administration et de la gestion des services dédiés à la petite enfance et à la santé scolaire ;
- Professionnel(le)s en économie sociale et familiale ;
- Infirmiers(ères), travailleurs sociaux, enseignants ;
- Personnels des Agences des Nations-Unies, professionnel(le)s des ONG, cadres ;
- Etudiant(e)s en sciences sociales, en santé publique et en sciences de l'éducation.

Conditions d'admission :

Prérequis :

- Avoir validé une formation de baccalauréat + 2 ans d'études supérieures dans des domaines liés aux champs sanitaire, social ou éducatif et disposer d'un projet professionnel concernant la promotion de la santé, la prévention ou l'éducation à la santé.
- Ou avoir obtenu un diplôme ou un titre admis en équivalence, compatible avec le domaine de la licence.

Capacité d'accueil :

- 25 places par année dont 80% issus du monde professionnel (formation continue) et 20% en formation initiale.
- L'admission se fait par sélection sur dossier.

Parcours de formation :

Afin d'être compatible avec l'exercice professionnel, le diplôme est construit de manière hybride, soit 70% à distance sous forme de cours en visioconférence, dossiers à étudier en autonomie, travaux pratiques et travaux dirigés collectifs et individuels et 30% en présentiel sous forme de séminaires d'une à deux semaines, trois fois dans l'année de la formation dans les locaux de l'Ecole normale supérieure d'Enseignement technique et professionnel (ENSETP) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

La formation se déroule en deux semestres comprenant chacun plusieurs unités d'enseignement.

Pour suivre les enseignements à distance, les étudiants devront impérativement disposer d'un ordinateur et d'un accès internet.

Procédure de demande d'inscription :

Le formulaire de demande d'inscription et tous les documents requis pour l'examen de la candidature doivent être déposés sur la **plateforme d'admission** de l'UCAD **au plus tard le 30 juin 2023**.

<https://admission.ucad.sn>



 Procédure d'admission
UCAD

Vous devez créer un compte sur la plateforme avant de pouvoir vous connecter et procéder à votre dépôt de candidature.

Pour l'accès à l'Université Cheikh Anta DIOP de Dakar des diplômés d'établissements d'enseignement supérieur privés, il faut impérativement des diplômes reconnus par le CAMES ou accrédités par l'ANAQ-Sup. Les candidats ayant obtenus des diplômes universitaires non délivrés par l'UCAD doivent impérativement faire une demande d'équivalence sur la plateforme d'admission dans le même temps que votre dépôt de candidature.

Dans le cadre de votre candidature numérique, il vous sera demandé de télécharger les pièces justificatives (cf liste de pièces justificatives p.4). Nous vous conseillons de préparer vos documents au format pdf ou jpg.

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec :

Dr. Ameth DIAGNE,

Responsable de formation

ameth.diagne@ucad.edu.sn

 : +221 774715021

M. Lat Niang,

Chef du service de la scolarité

lat.niang@ucad.edu.sn

 : +221 775210343

Assistance plateforme d'admission

support@ucad.edu.sn avec l'objet "Assistance Equivalence/Admission" ou par ☎ : +221 764503290

Documents à joindre impérativement à votre demande

Vous êtes Etudiant(e) et souhaitez poursuivre la licence en formation initiale	Vous êtes en situation professionnelle et souhaitez poursuivre la licence en formation continue
<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Une demande d'admission adressée au Directeur de l'ENSETP ;<input type="checkbox"/> Photocopies légalisées par la police, gendarmerie ou la représentation diplomatique de tous les diplômes et relevés de notes du baccalauréat jusqu'au dernier diplôme. <i>Rappel, le niveau minimum prérequis pour l'admission est le baccalauréat + 2 ;</i><input type="checkbox"/> Documents traduits par un traducteur assermenté, un agent diplomatique ou un membre qualifié du personnel enseignant de l'université pour ceux délivrés dans une langue autre que le français ;<input type="checkbox"/> Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport ;<input type="checkbox"/> Une lettre signée par le demandeur autorisant l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar à vérifier les documents auprès des établissements qui les ont délivrés ;<input type="checkbox"/> Un curriculum vitae ;<input type="checkbox"/> Le formulaire de candidature ;<input type="checkbox"/> Une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez poursuivre la licence EPROS et votre projet professionnel pour mettre en œuvre les compétences acquises à l'issue de la formation .	<ul style="list-style-type: none"><input type="checkbox"/> Une demande d'admission adressée au Directeur de l'ENSETP ;<input type="checkbox"/> Photocopies légalisées par la police, gendarmerie ou la représentation diplomatique de tous les diplômes et relevés de notes du baccalauréat jusqu'au dernier diplôme. <i>Rappel, le niveau minimum prérequis pour l'admission est le baccalauréat + 2 ;</i><input type="checkbox"/> Documents traduits par un traducteur assermenté, un agent diplomatique ou un membre qualifié du personnel enseignant de l'université pour ceux délivrés dans une langue autre que le français ;<input type="checkbox"/> Photocopie légalisée de la carte d'identité nationale ou du passeport ;<input type="checkbox"/> Une lettre signée par le demandeur autorisant l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar à vérifier les documents auprès des établissements qui les ont délivrés ;<input type="checkbox"/> Un curriculum vitae ;<input type="checkbox"/> Le formulaire de candidature ;<input type="checkbox"/> Une lettre de motivation expliquant les raisons pour lesquelles vous souhaitez poursuivre la licence EPROS et votre projet professionnel pour mettre en œuvre les compétences acquises à l'issue de la formation ;<input type="checkbox"/> Une attestation et recommandation de votre employeur.



Tout dossier incomplet sera classé sans suite et aucune convocation ne sera envoyée !